

Demande d'utilisation durant toute l'année scolaire : infrastructures sportives du CO de Sarine Ouest

A envoyer **par courrier en un exemplaire** à l'adresse ci-dessous à droite
→ **au plus tard le 15 mai précédant l'année scolaire visée** ←

| | |
|---|--|
| Société / identité du requérant (privé) | |
| Les membres sociétaires ont-ils moins de 20 ans ? | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| Nom et prénom du responsable | |
| Adresse du responsable | |
| Courriel du responsable | |
| No de téléphone du responsable | |
| Descriptif de l'activité/manifstation | |
| Infrastructure-s demandée-s | <input type="checkbox"/> salle 1 <input type="checkbox"/> salle 2 <input type="checkbox"/> autre : |
| Cochez ce dont vous avez besoin | <input type="checkbox"/> mat. gymn. <input type="checkbox"/> vestiaires <input type="checkbox"/> autre : |
| Date et horaire souhaité <small>Entraînements : de 17h00 à 21h30 la semaine ; de 8h00 à 21h30 le w-e et j f. Manifestations : de 17h00 à 23h00 la semaine ; de 10h00 à 23h00 le w-e et j f. Minimum une heure, puis par demi-heure</small> | Jour : Horaire : de à |
| Remarques (par ex. reprise/début des entraînements en août, présence durant les vacances non stipulées au point 1 des conditions d'utilisation, etc.) | |
| Tarif d'utilisation <small>Ne pas remplir (à usage interne)</small> | |

Contrat de location

Le soussigné de gauche déclare avoir **téléchargé, lu depuis le site internet de l'école concernée, et accepté l'intégralité des directives et tarifs qui font partie intégrante** de ce contrat écrit.

Conditions d'utilisation

1. Les infrastructures sont fermées durant les vacances de Noël et dès la première semaine des vacances scolaires d'été jusqu'à la deuxième semaine d'août incluse.
2. Les accès aux infrastructures se font par les chemins et routes utilisés pour se rendre à l'école.
3. Les usagers utiliseront uniquement les places de parc de l'école prévues pour le type de véhicule utilisé, notamment afin que les voies d'accès ainsi que les sorties de secours soient accessibles en cas d'intervention des services du feu et de secours. Ils veilleront à respecter le voisinage et à limiter les nuisances.
4. Les sûretés, selon les tarifs annexés, seront déposées auprès du concierge responsable de site de l'Ecole lors de la remise des clés. Le rendez-vous est fixé d'entente entre les personnes concernées.
5. Une attestation RC pourra être exigée en tout temps.
6. La restitution des clés sera effectuée au plus tard le matin du jour ouvrable suivant l'échéance contractuelle. Les sûretés seront restituées par le concierge responsable de site à ce moment-là.
7. Le représentant ou requérant soussigné prendra les dispositions nécessaires pour le respect des directives et conditions d'utilisation.

Le représentant de la société requérante (locataire)

Association du cycle d'orientation de Sarine-
Campagne et du Haut-Lac français
Grand-Rue 51 – CP 1622
1701 Fribourg

.....
(date et signature)

.....
(date et signature)

Le terme masculin s'applique indistinctement aux personnes de sexe féminin et masculin.